

La médiathèque recycle ses livres



Chaque année, à l'identique de toutes les médiathèques du territoire français, votre structure culturelle Joseph Kessel retire de ses fonds des ouvrages peu demandés ou dont le contenu est obsolète. C'est ce que les professionnels appellent le désherbage.

Contenu

Afin de donner une « seconde vie » à ces livres, une convention unissant la commune à l'entreprise éco-citoyenne Recyclivre, vient d'être signée.

De la vente de ces livres d'occasion, Recyclivre s'est engagé, en accord avec la commune donatrice, à reverser 10% à Lire et Faire Lire, association soutenue par le ministère de l'Education Nationale qui œuvre dans les écoles et les structures éducatives pour donner le goût de la lecture aux enfants.